

# Note d'information 02 avril 2020

Mes cher(e)s Etudiant(e)s,

Nous faisons face à une épidémie sans précédent avec une détermination et efficacité grâce à votre engagement. Je vous réitère mon soutien et vous transmets l'immense respect que suscite votre mobilisation. Nous sommes à vos côtés !

Voilà quelques points importants en complément des messages du 16, 20, 26 et 30 mars. Cette note reprend des points importants déjà évoqués, clarifie certains aspects et signale de nouvelles mesures.

**Jean Sibilia**

Doyen

**Samuel Bitsch**

Responsable

Administratif

**Cléophré De Turckheim**

Responsable Administratif

Adjointe

**Céline KIEFFER**

Assistante

Tél : +33 (0)3 68 85 34 98

Port : +33 (0)6 88 96 02 45

celine.kieffer@unistra.fr

Vices-Doyens

**Bernard Goichot**

**Bruno Moulin**

**Christian Debry**

**Elodie Fels**

Responsables

**Philippe Deruelle**

**Anne Charpiot**

**Anne Charloux**

**Izzie Namer**

**Vincent Castelain**

**Arnaud Sauer**

**Thomas Vogel**

## 1. Calendrier des concours universitaires (PACES, ECNi, autres concours)

Extrait du Communiqué de presse (MESRI / MSS) du 26 mars 2020 :

- Les épreuves classantes nationales informatisées donnant accès au troisième cycle des études médicales se dérouleront du 6 au 8 juillet 2020.
- Le concours d'entrée en deuxième année des études en santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) sera organisé les 15, 17 et 19 juin 2020 à Strasbourg.
- Les concours relatifs aux carrières universitaires seront organisés conjointement par la Direction Générale des Ressources Humaines et les CNU entre la dernière semaine de juin et la première semaine de juillet 2020.
- Les autres concours, concernant essentiellement l'accès aux formations paramédicales (infirmier, audioprothésiste, ergothérapeute ...) seront remplacés par un examen des dossiers académiques des candidats dans le cadre de la procédure nationale de préinscription via la plateforme Parcoursup.

## 2. Le 1<sup>er</sup> cycle et la PACES

### 2.1. La PACES

- Les dates sont donc prévues à Strasbourg les 15, 17 et 19 juin 2020.
- Les cours sont en ligne.. Ce tableau récapitulatif est régulièrement complété et envoyé aux étudiants. (Tableau)
- Les modalités de concours sont inchangés pour l'instant.
- **La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet, en lien avec les responsables d'UE.**

### 2.2. DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours et TD sont mis en ligne progressivement (un tableau récapitulatif est prévu et sera prochainement envoyés aux étudiants)
- Les MECC (Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances) sont en cours d'adaptation. A noter que presque la majorité des examens auront lieu à distance via la plateforme numérique SIDES.
- Les enseignements complémentaires seront à valider. Pour certains, leurs modalités d'évaluation devront être modifiés selon l'avis de chaque responsable d'enseignement.

## Faculté de médecine

Secrétariat Général

4, rue Kirschleger

F-67085 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98

Med.unistra.fr

- Les cours de séméiologie et les stages qui sont suspendus n'interviennent pas dans la validation. Cependant le rattrapage (2ème session) de la check-list est maintenu et devra se tenir avant mi-septembre.

- **Cet enseignement est coordonné par Anne Charloux.**

### 2.3. Les stages de 1<sup>er</sup> cycle

- Les stages de 1<sup>er</sup> cycle sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les étudiants du 1<sup>er</sup> cycle (PACES, DFGSM2 et DFGSM3) ne sont pas concernés par les actions de terrain impliquant des soins aux patients sauf compétences particulières (exemple : étudiants passerelle ayant une formation de soignant).

- Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle « volontaires » peuvent se mobiliser pour des postes d'ASH dans les services sous réserve :

- D'une identification claire de leurs missions par une fiche de poste (à remplir selon un formulaire préétabli par notre équipe de coordination)
- D'une formation spécifique à ces missions
- De mesures de protection rigoureuses pendant ce stage.

**Les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ayant une compétence de soignant ou souhaitant se porter volontaires doivent contacter la coordination assurée par Elodie Fels et Philippe Deruelle pour la faculté, et Armelle Drexler pour la coordination hospitalière.**

## 3. Le 2<sup>ème</sup> cycle et les ECN

### 3.1. Le 2<sup>ème</sup> cycle

- Les cours doivent être suivis sur la base des référentiels, certains sont ou seront mis en ligne.

- Les évaluations de la fin mai se dérouleront à distance via la plateforme numérique SIDES.

- Les MECC sont en cours d'adaptation.

- **La coordination pour la faculté est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

### 3.2. Les ECN

- Les ECN sont programmées du 6 au 8 juillet 2020.

- Nous vous proposons de poursuivre votre préparation et vous assurons de notre plus profond soutien dans cette période difficile. Dans ce sens, nous suspendons les stages des étudiants en 6<sup>ème</sup> année afin de leur permettre de se concentrer sur leurs révisions. Cependant ceux qui sont volontaires peuvent contribuer à la réserve sanitaire étudiante.

- **La coordination pour la faculté est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

## 4. Les stages et gardes de 2<sup>ème</sup> cycle

### 4.1. Les stages

- Les étudiants doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver votre santé afin d'éviter d'être infecté et infectant.

- Les stages et gardes ne sont pas obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical ([sylvie.rudloff@unistra.fr](mailto:sylvie.rudloff@unistra.fr), [delphine.depp@unistra.fr](mailto:delphine.depp@unistra.fr), [carole.roos@unistra.fr](mailto:carole.roos@unistra.fr)).

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression (Annexe)

△ La réserve sanitaire étudiante est donc constituée des étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle du bimestre débutant le 1<sup>er</sup> avril et des volontaires du bimestre précédent, ainsi que des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ayant des compétences de soignant définies, ainsi que les étudiants volontaires de DFGSM3.

- La réserve sanitaire étudiante est coordonnée par Elodie Fels et Philippe Deruelle en collaboration avec Armelle Drexler pour définir l'affectation des étudiants selon la réorganisation des structures de soins et les besoins liés à la situation sanitaire ( [fels.elodie@gmail.com](mailto:fels.elodie@gmail.com) , [philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr](mailto:philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr) )
- Nous nous engageons à défendre la rémunération des étudiants de la réserve sanitaire dont il faut déterminer les modalités réglementaires. Cette rémunération doit être déterminée par un texte (arrêté) sachant que le texte actuel (Arrêté du 28 mars) stipule la nécessité d'une réquisition, ce qui n'est pas le cas de nos étudiants volontaires. Nous avons adressé une lettre au Directeur Général de l'ARS et aux Ministères pour avoir des éléments complémentaires et un soutien que nous portons aussi nationalement par la Conférence des Doyens.

#### **4.2. Les stages Erasmus**

- Les stages des étudiants Erasmus+ sont aussi suspendus.
- Les étudiants de la Faculté de Strasbourg en séjour Erasmus qui ont dû revenir en France peuvent s'engager dans la réserve sanitaire.
- Les étudiants luxembourgeois et les européens sous contrat ERASMUS restent dans leur pays pour participer aux réserves sanitaires éventuellement mises en place par les autorités sanitaires de leur pays.

#### **4.3. Les gardes**

- Les gardes, qui sont particulièrement utiles, sont assurées par les étudiants en santé selon l'organisation établie avec 3 colonnes de garde coordonnées par le CHU.
- Une souplesse est nécessaire pour s'adapter aux besoins, ce qui sera coordonné par Elodie Fels et Philippe Deruelle.
- Les gardes ne sont plus considérées comme un élément de validation dans le contexte actuel jusqu'à nouvel ordre.

#### **5. Les stages et les gardes de 3<sup>ème</sup> cycle**

- Ces éléments sont ceux évoqués dans la note du 26 mars. Force est de constater la qualité de la mobilisation de nos internes qui assurent un service remarquable.

### 5.1. Les stages

- Ces stages doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Les internes disponibles, sur la base du volontariat, peuvent être réaffectés dans leur subdivision, en fonction de leurs compétences, dans un service en tension pour faire face à la crise sanitaire, selon les instructions ministérielles relayées par l'ARS.

L'organisation définie est la suivante :

- (1) Les internes, sous la coordination de Lucas Gauer (Internes de spécialité) et Adrien Haas-Jordache (Internes de MG), coordonnent la réserve sanitaire étudiante (internes) en recensant les volontaires et en identifiant les besoins de terrain. Ce travail est fait en coordination avec Bernard Goichot pour la faculté est transmis à la DAM des HUS (Armelle Drexler).
  - (2) Les besoins du terrain (Territoire) sont recensés en accord avec tous, par la DAM des HUS qui travaille en collaboration avec les DAM des autres établissements. Ce travail doit être étroitement coordonné avec la cellule organisationnelle des internes (Lucas Gauer – Adrien Haas-Jordache – Bernard Goichot). **Le contact dédié pour centraliser l'organisation est [DPAM@chru-strasbourg.fr](mailto:DPAM@chru-strasbourg.fr).**
- Pour la présence sur le terrain, la protection de nos étudiants doit être assurée en particulier pour les stagiaires de MG auprès des MSU. En l'absence de protection suffisante, le MSU en fait part au coordonnateur et à la scolarité puis propose d'orienter l'interne vers la réserve sanitaire (cf. paragraphe 11).
  - Comme pour nos étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle, nous devons être particulièrement attentifs avec vous au stress majeur induit par cette crise sanitaire. Nous sommes à vos côtés. Dites-nous si vous êtes en difficulté... n'attendez pas.

### 5.2. L'affectation des internes pour les stages de Mai

- L'affectation des internes pour le mois de mai 2020 est reportée d'une durée d'un mois renouvelable une fois comme le précise l'instruction ministérielle.

### 5.3. Les stages interCHU et les disponibilités

- Les stages interCHU sont maintenus en privilégiant une prise de fonction au 1<sup>er</sup> juin.
- Les disponibilités sont maintenues à la date prévue, sauf cas particulier.

### 5.4. Les agréments de la phase Docteurs Juniors

- La procédure d'agrément des docteurs juniors doit être simplifiée afin que les internes puissent connaître au plus tard dès la 3<sup>ème</sup> semaine de juillet leur affectation pour le semestre de novembre, comme le stipule l'instruction ministérielle.

### 5.5. La procédure d'affectation des internes pour le mois de novembre

- Nous avons demandé à l'ARS et obtenu un décalage de la procédure de pré-choix et choix pour le prochain semestre. Il est indispensable de sortir avec sérénité de la phase épidémique actuelle.
- Cette procédure pourra débuter probablement fin avril.

### 5.6. Les gardes

- Les colonnes de gardes sont évaluées en fonction des besoins liés à la situation épidémique en respectant les règles du repos de sécurité.

## **6. Les CCA/AHU et Assistants**

- Les prises de fonctions universitaires (CCA, AHU) sont, dans l'état, maintenues au 1<sup>er</sup> mai 2020. Les affectations de postes d'assistant hospitalier qui sont de la responsabilité des chefs d'établissements doivent permettre de répondre aux missions de soins urgents en priorité.

## **7. Les licences de remplacement**

La licence peut être obtenue de façon simplifiée après un entretien téléphonique suivi d'un envoi par la poste ou par mail.

## **8. Les réformes des études médicales**

Dans l'état, depuis le 26 mars, il n'y a pas de position définie par les ministères. Nous sommes dans l'attente de ces décisions.

- La gravité de la crise sanitaire justifie une réflexion sur le décalage d'un an des réformes du 2<sup>ème</sup> cycle et le cas échéant du 1<sup>er</sup> cycle.
- La réforme du 2<sup>ème</sup> cycle doit être préparée avec efficacité et sérénité pour que nos étudiants puissent s'y insérer normalement. A ce stade, les conditions ne sont pas remplies, ce qui a incité la Conférence des Doyens à demander avec détermination un report de cette réforme.
- La réforme du 1<sup>er</sup> cycle, qui est très engagée, justifie un effort pour maintenir l'agenda actuel. Les lycéens ont déjà exprimé leurs vœux sur Parcoursup qui a fermé le 12 mars dernier.

## **9. Les soutenances de mémoires, thèses et HDR**

- La priorité est de faciliter une validation des mémoires et de thèses de façon dématérialisée sur la responsabilité des coordonnateurs de spécialités (mémoires) et des présidents de jurys (thèses d'exercice et d'universités).
- Des modalités identiques sont envisagées pour la soutenance des HDR.
- Une possibilité de « huis clos » est proposée, mais cela doit être une rencontre entre le président et l'étudiant sans la présence des autres membres du jury et du public.
- Les documents, attestant la validation, signés par le jury, peuvent être dématérialisés (signature électronique et tampon de la faculté).

## **10. Les stages internationaux**

- Tous les stages internationaux et nationaux en dehors des inter-CHU sont suspendus jusqu'à nouvel ordre comme le précise l'instruction ministérielle.

## **11. La protection et l'accompagnement des étudiants**

### **11.1. La note du 30 mars a prévu des modalités d'accompagnement de nos étudiants qui interviennent sur le terrain, mais aussi pour tous ceux qui se sentent en difficulté.**

Les étudiants se sont fortement mobilisés pour être affectés dans nos unités de soins selon les besoins de terrain. Ils vont mener des missions cruciales pour le fonctionnement de nos services qui ont été totalement réorganisés. Ces missions de soins vont être menées dans un contexte humain très difficile compte tenu de la sévérité de cette infection qui mène au décès de patients souvent complètement isolés de leurs

familles. Nous sommes très attentifs au soutien de nos étudiants dans ces circonstances exceptionnelles.

Nous souhaitons proposer des mesures d'accompagnement pour les soutenir:

• **Pour les chefs de service:**

Pour l'affectation des étudiants à partir de notre réserve sanitaire étudiante, veillez à bien identifier les besoins **minimaux** en précisant autant que possible les missions auxquelles ils seront affectés dans votre service (brancardage, aide-infirmier, aide pour 2<sup>e</sup> empaquetage et acheminement des prélèvements covid, tenue des dossiers, binôme avec un interne ou une infirmière pour éviter de changer de tenue pour taper sur l'ordi ...)

**Contact pour transmettre vos besoins et les missions précises de vos étudiants: DAM + [philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr](mailto:philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr) + [fels.elodie@gmail.com](mailto:fels.elodie@gmail.com)**

△ Il est rappelé que tous les étudiants doivent bénéficier d'une formation et de mesures de précaution pendant leur stage.

• **Pour les étudiants :**

Des échanges sont déjà organisés entre vous grâce à Elodie Fels et ceux qui l'aident dans l'organisation, mais nous souhaitons renforcer l'accompagnement de nos étudiants.

☆ **Nous vous proposons 2 rdvs par semaine en Visio destinés à ceux qui sont déjà réaffectés ou qui vont commencer de nouvelles missions dans une unité de soins:**

- Cette visio permettra un partage d'informations sur la situation générale et votre situation particulière selon les affectations. Elle permettra de vérifier que vous êtes à même de mener les missions qui vous sont confiées en toute sécurité.

Vous pouvez adresser à l'avance vos questions à [anne.charpiot@chru-strasbourg.fr](mailto:anne.charpiot@chru-strasbourg.fr)

- Dans la 2<sup>ème</sup> partie de cette visio, nous essayerons ensemble de désamorcer le stress majeur auquel vous êtes confrontés par un partage d'expérience et des échanges guidés par un médecin de l'équipe de psychiatrie (groupes e-balint)

**Rdv lundi et vendredi 17h, connexion libre depuis téléphone/ordi/tablette.**

☆ Télécharger et installer **jitsi meet**

☆ A l'heure du rdv aller dans l'application et entrer comme nom de salle: *exthus* ou se connecter à <https://meet.jit.si/exthus>

☆ Couper son micro au début et ne le réactiver que pour parler.

- Les modalités de ces rdvs d'informations et d'échanges seront évidemment amenées à évoluer selon la situation. Le 1<sup>er</sup> rdv lundi 30 mars 17h permettra d'évaluer les besoins et modalités des rdv suivants (objectif: organiser des groupes de parole de 20 personnes maxi).

☆ Nous vous proposons, si vous en ressentez le besoin, un accompagnement qui vous est destiné : **le dispositif COVIPSY mis en place par Pierre Vidailhet est actif. Si vous hésitez à appeler : c'est qu'il faut appeler! 0388115150.**



Affiche réalisée par Thomas HUARD, Maison des adolescents de Strasbourg

☆ Des formations et tutos pour vos nouvelles missions seront diffusés en fonction des tâches auxquelles vous serez confrontés.

### **11.2 Nous proposons une formation numérique aux « mesures barrières » mis à disposition par notre service d'hygiène. (Annexe)**

#### **Les règles de protection de base :**

- (1) Respecter les gestes barrières : laver vous les mains régulièrement, respecter les règles de distanciations (plus de 1m50, saluer sans serrer la main), tousser dans votre coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique.**
- (2) Si vous avez une maladie chronique et +/-immuno-dépression transmettez un certificat de votre médecin traitant à la scolarité et ne vous rendez pas en stage. Vous ne serez pas pénalisés.**
- (3) Si vous êtes symptomatiques (toux, fièvre ...), il ne faut pas venir en stage mais rester confiné à domicile 15 jours en respectant les règles de surveillance et de consulter en cas de signes de sévérité. Un dépistage doit être proposé aux internes. Pour les dépistages, il faut téléphoner au centre de dépistage aux heures ouvrables au 03 69 55 11 88**

• **Anne Charpiot est la coordinatrice de la sécurité de nos étudiants avec la mission de coordonner les besoins et rappeler les règles d'hygiène.**

### **12. Les avis du Conseil scientifique national**

• Pour votre information, nous vous transmettons les avis donnés par le Conseil scientifique national, présidé par le Pr Jean-François Delfraissy.

Ce sont les avis des 12, 14, 16 23 et 30 mars 2020. (Annexes).

En conclusion, chaque heure, chaque jour, chaque semaine, est un moment gagné dans ce combat.

Nous devons tenir, solidaires et unis. Nous allons réussir tous ensemble.

Merci à vous, mes cher(e)s étudiant(e). Votre engagement suscite une immense fierté. Je vous le répète et vous le répèterai chacun de mes messages.

Courage à tous.

Jean, votre Doyen

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by the name 'SIBIN' in capital letters.